

DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/03/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 13

Présents: 11

Nombre de suffrages : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s):

Date de convocation 19/03/2024

> Date d'affichage 20/03/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

......

et publication du :

28/03/2024

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2024-026 : BAILDE CHASSE EN FORÊT COMMUNALE DE FROMELENNES.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le bail communal de chasse arrive à échéance.

La Société communale de Chasse de Fromelennes souhaite reconduire le droit de location du bail.

Chaque conseiller municipal a été destinataire du projet de bail de location.

Après délibération,

Le Conseil Municipal décide de renouveler le bail de chasse à la Société Communale de Chasse de Fromelennes.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance.

Ainsi délibére les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extralt certifié conforme.

Fait a FROMELENNES

Le Maire

Mairie de Frameternés 18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél: 03.24.42.00.14 Fax: 03.24.42.37.56 Courriel: fromelennes@wanadoo.fr